

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (2): Supplément au No 2 de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplément au n° 2 de la REVUE MILITAIRE SUISSE (1871).

RAPPORT DE M. LE GÉNÉRAL HERZOG sur la mise de troupes sur pied en juillet et août 1870 (1).

Les complications politiques survenues entre la France et l'Allemagne et qui ont été suivies de la déclaration de guerre faite par la première à la Prusse, le 19 juillet 1870, ont aussi obligé la Suisse à ordonner l'occupation des frontières du pays, car, à l'ouverture de cette lutte de géants entre les deux Etats, personne ne pouvait en prévoir l'issue et, selon toute probabilité, une attitude purement expectative de la part de la Suisse aurait facilement pu conduire à une violation de son territoire et par conséquent aussi à d'autres difficultés.

Se rendant justement compte de cet état de choses, le Conseil fédéral suisse n'hésita pas un instant à prendre des mesures, et déjà le 15 juillet il invitait les Cantons à compléter leurs cadres et leur matériel de guerre et à tenir leurs chevaux en disponibilité. Ces ordres étaient à peine expédiés que l'on mettait sur pied, par télégraphe, l'élite de 5 divisions de l'armée, savoir les divisions I, II, VI, VII et IX, qui furent envoyées aux frontières nord et nord-ouest de la Suisse. La ville de Bâle et le pont du Rhin parurent principalement menacés ; c'est pourquoi toutes les troupes disponibles du dit lieu furent placées immédiatement sous le commandement de M. le colonel Mérian, jusqu'à l'arrivée de M. le colonel divisionnaire de la 1^{re} division (2).

Ensuite de la dislocation ordonnée par le Département militaire fédéral, les troupes mises sur pied furent réparties comme suit :

La première division, avec Bâle-Campagne comme quartier-général, occupe les Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ;

La seconde division prend son quartier général à Bienne et se concentre entre Nidau, Soleure et Delémont ;

La septième division dont le quartier-général était Frauenfeld, se développe entre Frauenfeld et Brugg, le long du Rhin ;

La sixième division, avec quartier-général à Berne, rassemble ses troupes sur la ligne Gross-Alfortern, Faubrunnen et Berthoud pour servir de soutien à la seconde division, pendant que

La neuvième division, comme réserve de l'aile droite, avait dans le

(1) Nous publions ce rapport tel qu'il est donné par la *Feuille fédérale*, malgré sa mauvaise traduction. On nous pardonnera aussi de l'accompagner de quelques observations complémentaires ou même contradictoires en ce qui concerne un ou deux points, spécialement la question de la centralisation de l'instruction de l'infanterie, sur laquelle M. le général Herzog nous semble avoir émis des assertions un peu hasardées. Disons déjà que ces observations n'ôteront d'ailleurs rien aux nombreux mérites, en d'autres points, de cet intéressant document, nouveau témoignage de la loyale et sincère franchise de l'honorable auteur ainsi que de sa vive sollicitude pour tout ce qui touche au bien de l'armée et de la patrie. L'accord sur ces bases essentielles rend d'autant plus légitime la discussion des divergences de vues sur les meilleurs moyens d'atteindre au but désiré — *Réd.*

(2) Il serait assez curieux de savoir ce qui avait pu faire croire à ce danger pour le pont de Bâle, alors que le gros des belligérants se massait à une centaine de lieues de là. — *Réd.*